

Les effets des projets fédéraux sur l'environnement seront étudiés

A compter du 1er avril 1974, tous les projets du Gouvernement fédéral seront soumis, dès le début des travaux de planification, à un examen permettant de s'assurer qu'ils causeront le moins de dommages possibles à l'environnement.

Le ministre de l'Environnement, M. Jack Davis, a déclaré que tous les ministères fédéraux, ainsi que tous les organismes et sociétés relevant de la compétence fédérale, seraient tenus de préparer des exposés des résultats de l'évaluation environnementale de leurs projets.

Faits par les services du promoteur lui-même ou par des experts-conseils dans le domaine, ces exposés seront révisés par un groupe de spécialistes d'Environnement Canada, qui aura le pouvoir d'approuver ou de refuser les projets, ou encore d'y réclamer des modifications. Les promoteurs ne pourront prendre d'engagements financiers importants ni entreprendre de travaux de construction avant que leur projet ne soit jugé acceptable du point de vue de l'environnement et que ce jugement ne soit confirmé par le ministre.

En ce qui concerne les projets de grand intérêt public, le ministre de l'Environnement et le ministre responsable peuvent désigner un conseil des révisions indépendant et autorisé à tenir des audiences publiques.

"En soumettant les activités du Gouvernement fédéral à un examen minutieux sur le plan de l'environnement, nous prenons de nouveau l'initiative, d'affirmer M. Davis. J'espère que les provinces nous suivront de près."

Le nouveau mécanisme d'évaluations et de révisions environnementales s'appliquera non seulement aux projets, programmes et activités entrepris par le

Fédéral, mais aussi à tous les cas où des fonds fédéraux sont engagés ou qui nécessitent l'utilisation de biens du Fédéral.

Soins dentaires gratuits pour les enfants

Le régime universel de soins dentaires gratuits pour enfants de moins de 8 ans est entré en vigueur le premier mai prochain au Québec.

C'est ce qu'a annoncé le ministre des Affaires sociales lors d'une conférence de presse au cours de laquelle il a rendu publique la signature d'une entente la semaine dernière avec l'Association des chirurgiens-dentistes du Québec. L'Association des spécialistes en chirurgie buccale, également impliquée dans le présent régime, avait conclu une entente avec le ministre en septembre 1973. Les deux ententes entrent en vigueur en même temps.

En vertu du nouveau régime, les soins dentaires courants, dispensés tant en milieu hospitalier qu'en cabinet privé, seront désormais gratuits pour tout enfant de moins de huit ans. Les soins dentaires qui doivent être prodigués en milieu hospitalier continuent d'être gratuits pour tous.

L'administration du régime sera confiée à la Régie de l'assurance-maladie du Québec et quelque neuf millions de dollars seront consacrés au cours de la première année. Aucune hausse n'en résultera dans les prestations versées par les contribuables à la Régie de l'assurance-maladie du Québec.

Nouvelle découverte de l'Imperial Oil

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord, M. Jean Chrétien, a confirmé une fois de plus l'existence des ressources pétrolières et gazières potentielles au large de l'Arctique lorsqu'il a commenté la déclaration de la société *Imperial Oil* selon laquelle cette dernière a découvert un puits de pétrole et de gaz à plusieurs zones dans la région du delta du Mackenzie.

Le puits *Imperial Adgo F-28* est le deuxième puits d'exploration foré par *Imperial Oil* sur une île artificielle construite en eau peu profonde dans la mer de Beaufort. Ce puits est le précurseur d'autres entreprises de forage

qui seront exécutées, à compter de 1976, en eau profonde dans la mer de Beaufort. Ces derniers forages, qui débiteront lorsque les études écologiques nécessaires seront terminées, seront effectués à partir de plates-formes flottantes.

La découverte du puits *Adgo* est la plus récente d'une série de plus de 15 découvertes distinctes de puits de pétrole ou de gaz dans la région du delta du Mackenzie; elle nous aidera à constituer les immenses réserves nécessaires pour justifier la construction d'installations de transport par pipeline. Le ministre a souligné que ces multiples découvertes étaient le fruit de longs travaux d'exploration poursuivis dans la région depuis plus de 10 ans. Il faudra consentir de semblables efforts de longue haleine en vue d'évaluer le potentiel pétrolier et gazier latent de la région du large où les eaux sont plus profondes.

Le ministre estime que la découverte du puits *Adgo*, la plus éloignée des côtes jusqu'ici, doit inciter tant l'industrie que le gouvernement à accélérer les programmes d'exploration nécessaires pour répondre à temps aux futurs besoins énergétiques du pays.

Simulateur de vol pour la B.A.

La compagnie *British Airways* a commandé un second simulateur de vol pour *Boeing 747* auprès de la *CAE Electronics Ltd.* de St-Laurent (Québec), cet appareil devant servir à l'entraînement des équipages aériens.

La *British Overseas Aircraft Corporation* (BOAC), prédécesseur de *British Airways*, a été la première compagnie aérienne internationale à commander, en juillet 1970, un simulateur de vol pour *Boeing 747*; elle a alors choisi *CAE* pour la mise au point et la fabrication de cet appareil destiné au premier avion à réaction géant.

C'est la quatrième commande de simulateur de vol qui ait été annoncée par *CAE Electronics Ltd.* au cours des trois derniers mois. Les nouvelles commandes représentent près de 7.5 millions de dollars. *Swissair* a commandé un simulateur de vol DC-9-50 à la mi-octobre; *Air Canada* a annoncé une commande de simulateur DC-9-32 en novembre et *North Central Airlines* a commandé un simulateur DC-9-30 en décembre.

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.

This publication is also available in English under the title *Canada Weekly*.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título *Noticiero de Canadá*.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel *Profil Kanada*.